



## CR – CA du mercredi 16 novembre 2022 à 19h

**Présent :** Anne Laurent, Florence Gautier, Laurence Nouioua, Evelyne Lanoir, Annie Debrenne, Martine Antognazza, Paulette Thorel, Maryse Decock, Soraya Nouioua, Salima Ait M'Barek, Michel Mazic, Philippe Le Prévost, Charazade Nid et Jean Provost pour le CSC Europe

Redha Benaouicha, Directeur

Elizabeth Choquet, Maire adjointe

**Excusés.es :** Valérie Audebert, Jean Mouchacca, Geneviève Trocmé, Leïla Kochlef, Naouel Fekih, Boubakar Mazari (ASTI)

**Pouvoirs :** Valérie pour Evelyne, Jean pour Annie, Geneviève pour Paulette

Nombre de présents : 14 / Nombre de pouvoirs : 3

**Nombre de votants : 17**

Il est présenté à l'ordre du jour les points suivants :

- Bilan succinct des actions, initiatives « vacances de la Toussaint 2022 »
- Présentation et vote du budget prévisionnel 2023
- Echange autour des notions « Adhésion à l'AVEC » et « Inscription au CSC »
- Présentation et échange autour de l'évaluation du projet social dans le cadre du pacte de coopération et questions diverses

### 1. **Bilan succinct des actions, initiatives « vacances de la Toussaint 2022 »**

Deux actions principales : Vacances en famille et le Centre de loisirs

- Pour les Vacances en famille : 90 personnes concernées, soit 34 familles environ. Avec Melissa en tant que responsable et l'équipe de bénévoles. Beaucoup de monde, il a fallu faire comprendre qu'il fallait prendre rendez-vous pour participer. Il a fait beau, donc possibilité de déjeuner dehors, les activités ont eu lieu le matin, le centre de loisirs occupe lui l'espace l'après-midi. La fête d'Halloween a eu lieu dans la grande salle.

Il y a un renouvellement au niveau des familles, Marie est une bonne ambassadrice et fait une bonne publicité auprès de son public à partir du hall d'accueil notamment !

- Pour le Centre de loisirs, une centaine d'inscrits avec environ 80 enfants par jour. Le nouveau mode d'inscription est plutôt pas mal, ils s'inscrivent la veille pour le lendemain et du fait, choisissent mieux leurs activités et l'on constate moins d'absentéisme.

On peut noter qu'il manque un peu de « culturel ». Les ados ont l'air de revenir plus volontiers. Le bilan est donc globalement positif.

Dans le cadre de la cité éducative, les stages de révisions ont été bien fréquentés, tant en primaire qu'en collège.

Notre page facebook a bien rendu compte de toutes ces activités, merci à tous ceux qui s'en occupent, les animateurs jouent le jeu pour illustrer au mieux les événements, nous avons aussi un compte Instagram qui marche bien.

Lea et Aminata ont fini leurs stages et sont donc parties, leur succèdent Pierre-Louis et Valère. Sophie est revenue de son congé, avec un mi-temps thérapeutique jusqu'au 26/12

## **2. Présentation et vote du budget prévisionnel 2023**

On se référera au tableau joint :

Ce budget prévisionnel a été élaboré en fonction des budgets n-1 et n-2.

Le total des charges est de 846720,00 €.

Le projet FAMI amènera du changement, il sera monté comme prévu mais nous n'avons pas encore les montants des financements.

L'opération VVV, Ville, Vie, Vacances est en direction du Centre de loisirs.

Nos différentes actions dans le cadre de la Cité Éducative devraient être reconduites en 2023. Comme d'habitude, dans un souci de bonne gestion, les dépenses, une fois le budget accepté, ne seront engagées qu'une fois les subventions accordées.

Ce budget prévisionnel est adopté à l'unanimité (17 votants, 14 présents et 3 pouvoirs)

## **3. Echange autour des notions « Adhésion à l'AVEC » et « Inscription au CSC »**

Nous avons souhaité, à une époque où la majorité municipale en place n'était pas toujours en accord avec nos préoccupations sociales, créer l'association AVEC, qui a la gestion du Centre Social et Culturel, ça permettait de ne pas impliquer obligatoirement les inscrits au Centre dans nos actions.

La difficulté réside dans la nécessité de proposer l'adhésion à l'AVEC aux personnes s'inscrivant aux activités du Centre, et d'en expliquer le sens.

Nous n'avons pas encore trouvé la solution idéale.

Option 1 : autoriser les inscrits non adhérents à l'AVEC à participer aux votes, en particulier lors de l'AG annuelle / Option 2 : faire adhérer automatiquement à l'AVEC lors de l'inscription aux activités.

Si nous choisissons l'option 2, ça nous oblige à informer, voire débattre avec les adhérents quand on décide de se positionner sur une action. Le montant de l'inscription/adhésion restant identique.

C'est la proposition 2 qui est mise au vote et adoptée à l'unanimité (17 votants).

D'autre part, en vue d'un travail sur les montants des inscriptions, nous demandons à la Ville de nous communiquer rapidement les nouveaux seuils de quotients familiaux.

#### **4. Présentation et échange autour de l'évaluation du projet social dans le cadre du pacte de coopération.**

Trois institutions autour de cet objet, avec le CSC et la Fédé des CS.

Le prochain comité technique aura lieu le 23 novembre. Cette rencontre a pour objet d'évaluer le projet social dans le cadre de la démarche « Pacte de coopération). Voir document joint

#### **5. Questions diverses**

Nous avons discuté sur l'opportunité de faire (enfin) notre repas de fin d'année. Au vu de ce qui s'est passé dernièrement, cas de COVID au sein du centre de loisir, et parmi nos animateurs, il nous a semblé raisonnable de ne pas organiser ce moment de convivialité auquel nous aspirons cependant !

Voir si il serait possible d'organiser quelque chose dans le courant du mois de janvier.

Retour sur la venue d'une délégation lituanienne, mardi 15/11

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00 Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion,

Rédigé par Philippe